



PROJET PEDAGOGIQUE

SECTEUR JEUNESSE

ETE 2018

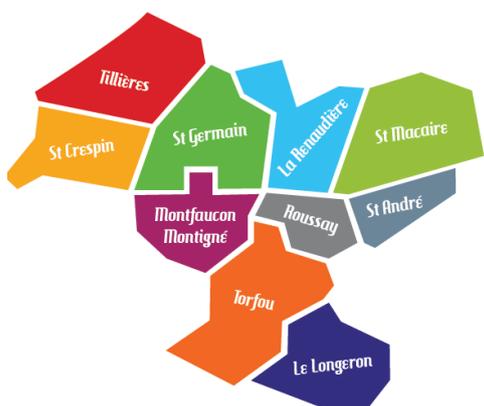
**Espace Jules Verne
49 450 Saint Macaire en Mauges
tél : 02.41.49.06.49**

SOMMAIRE

- 1 Présentation de la structure**
- 2 Projet éducatif du Centre Social : un projet partagé par tous**
- 3 Pourquoi un projet pédagogique ?**
- 4 Projet Pédagogique**
- 5 Rappel de quelques notions d'encadrement et fonctionnement de base**

1 Présentation de la structure

Le Centre Social Indigo, est une association de loi 1901 au service des acteurs locaux pour et avec les habitants du territoire et dont le projet est fondé sur trois valeurs de référence : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie avec comme principe d'action : la participation des habitants.



Un Conseil d'Administration, composé d'habitants et d'élus des différentes communes de la Communauté de Communes Moine et Sèvre, se réunit tous les deux mois.

C'est un territoire d'intervention : la Communauté de Communes Moine et Sèvre (Saint Macaire en Mauges, Saint André de la Marche, Roussay, La Renaudière, Le Longeron, Torfou, Saint Germain sur Moine, Montfaucon-Montigné, Tillières, Saint Crespin sur Moine).

C'est aussi une équipe de professionnels (environ 20 salariés).

Le Centre Social Indigo est constitué en 5 secteurs d'interventions :

Le secteur pilotage et accueil (les administrateurs bénévoles, le directeur, la comptable, les secrétaires accueil).

SOUTIEN VIE ASSOCIATIVE

« Accompagner les bénévoles et les salariés dans leurs missions et leurs fonctions »



Principales actions proposées :

- > Accueil et écoute des besoins des associations.
- > **SECRETARIAT BUREAUTIQUE** : frappe de documents, mise en page, tirages et façonnage (noir et/ou couleur), réalisation d'affiches, tracts, plaquettes.
- > **COMPTABILITÉ, GESTION, FONCTION EMPLOYEUR** : service pour effectuer l'ensemble des démarches administratives liées à l'emploi d'un salarié (déclarations, paie, contrat de travail...), aide à la tenue comptable.
- > **FORMATION DES BÉNÉVOLES** : conduite de réunion, comptabilité, recrutement, suivre son personnel, présentation assistée par ordinateur...
- > **AIDE AUX MONTAGES DE PROJETS** : création d'une association, évolution des statuts, organisation d'une manifestation...
- > **SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ENFANCE** : information sur la législation, formations, mutualisation des moyens...
- > **PRÊT DE MATÉRIEL** : véhicules, caméra, vidéo projecteur, sono, ordinateur portable...

Le Centre Social est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour la Mission d'Accueil et d'Information aux Associations.

C'est ici que nous définissons les orientations de la structure et en assurant la gestion (du point de vue humain, financier et logistique).

Nous accueillons physiquement et téléphoniquement les habitants. Et enfin, le Centre Social Indigo a développé différents services en direction des associations de la Communauté de Communes.

Le secteur petite enfance

1.

- Informer des modes d'accueils et de tout ce qui est lié à la petite enfance.
- Accompagner les familles dans leurs demandes, leurs recherches, leurs questionnements.
- Proposer des animations collectives pour les parents et les assistantes maternelles.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS : un temps à vivre avec son enfant pour jouer avec lui, ouvert aux enfants de moins de 6 ans. Une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue vous accueillent et vous accompagnent.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) : un lieu de rencontres, d'échanges et d'information pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles.

QUESTIONS DE PARENTS : des soirées thématiques animées par un professionnel sur des questionnements de parents. Un lieu ressource pour emprunter des livres, revues, albums enfants, vidéos sur des sujets liés à la famille, la parentalité, la petite enfance.

ATELIERS DU RELAIS : temps de rencontre pour les assistantes maternelles autour de thèmes très pratiques concernant l'exercice leur profession et l'accueil de jeunes enfants (*création de jeux, fabrication d'objets sonores, ateliers marionnettes, prévention des douleurs...*).

M'HOME SITTING : une liste de baby-sitters formés aux gestes de puériculture et prévention des accidents domestiques.

LES MATINÉES DU RAM : temps de rencontre pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent autour d'activités d'éveil. Un animateur du RAM les accompagne lors de ces matinées.

ATELIERS DES PETITS : temps de rencontre des parents et des enfants de moins de 3 ans autour d'activités d'éveil. Une éducatrice est présente.

LES TEMPS D'ECHANGE ENTRE ASSISTANTES MATERNELLES : en toute confidentialité, les assistantes maternelles échangent sur leurs pratiques professionnelles, leurs questionnements, les difficultés et richesses liées à l'accueil des jeunes enfants.

SPECTACLE JEUNES ENFANTS : une ouverture culturelle est offerte aux tout-petits par le biais de spectacles adaptés à un très jeune public.

Le secteur enfance

- Accueil, écoute, accompagnement des enfants et parents
- Proposition d'animations collectives
- Temps d'échanges, d'expression pour les enfants et les parents

UN ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL À SAINT ANDRÉ DE LA MARCHÉ : ouvert les mercredis, petites vacances et juillet de 7h30 à 18h qui propose des grands jeux (*jeux de piste, chasse au trésor, jeux d'épreuves et de défis...*), des activités manuelles, artistiques, sportives et sorties culturelles (*spectacles au Jardin de Verre, cinéma, visite de musées...*) pour les enfants de 4 à 11 ans. Possibilité d'inscription à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

MINI-SÉJOURS : de 3 ou 5 jours pour les jeunes de 7 à 11 ans. Proposition de séjours de courte durée en petits groupes pour permettre à des enfants de 7/8 ans de partir pour la première fois. Séjours à thème : *activités nautiques, voyage dans le temps, vie à la ferme, activités sportives...*

ATELIERS D'EXPRESSION THÉÂTRALE : pendant l'année scolaire pour les jeunes de 7 à 17 ans à l'Espace Boris Vian à St Macaire en Mauges. Travail en ateliers pour découvrir les techniques d'expressions, de cohésion de groupe et préparation de représentations en fin d'année.



J EUNESSE

« Dans leurs temps de loisirs, accompagner les jeunes à se construire, à sépanouir »



- Favoriser la socialisation et l'investissement des jeunes.
- Répondre à une demande de loisirs en proposant des activités ludiques, innovantes et éducatives...
- Accompagner et soutenir les jeunes individuellement et collectivement (*Junior Associations et Associations de jeunes*) dans leurs projets (*PII page 11*).
- Permettre l'accès à l'information à tous les jeunes (*PII page 11*).
- Impliquer les partenaires : parents, élus, établissements scolaires, associations locales.



ESPACES JEUNES : mise à disposition d'un local pour les jeunes dans chaque commune (*les mercredis et samedis après-midi, vendredis en soirée et pendant les vacances scolaires*). Encadrés par un animateur, ces ouvertures reposent sur la libre participation des jeunes, il peuvent venir et s'en aller comme ils le souhaitent.

CHANTIERS JEUNES : temps de travail éducatif en partenariat avec les municipalités (*peinture, débroussaillage, jardinage, inventaire...*) pour aider les jeunes à financer leurs activités de loisirs.

SÉJOURS : camps (*mer, montagne...*), bivouacs sur 2 jours (*vélo en bords de Loire, bien-être, pêche, astronomie...*), séjour chantier découverte...

SORTIES : de loisirs, sportives, culturelles, artistiques, baignade...

ATELIERS : cuisine, loisirs créatifs, bricolage, jonglage, musique, danse, graff, photo... En partenariat avec les associations locales.

STAGES : expression théâtrale, radio, vidéo...

« LA NUIT DES TALENTS » : fête de fin d'été, ouverte à tous, permettant de mettre en lumière le savoir-faire des jeunes et les réalisations, le vécu de l'été.

JUNIOR ASSOCIATIONS : accompagnement dans la gestion et la mise en place des projets des associations de jeunes du territoire (*séjour, tremplin musical, réaménagement de local...*).



INFORMATION JEUNESSE

« Permettre l'accès à l'information pour tous les jeunes l'élaboration d'actions participatives »

ESPACE POINT INFORMATION JEUNESSE : accompagnement des jeunes dans leur recherche sur l'orientation scolaire et professionnelle, la vie pratique, la santé, les activités sportives et culturelles, le volontariat...

JOB D'ÉTÉ : information sur les techniques de recherche d'emploi, la législation, les employeurs potentiels, les «vacances utiles»...

PIZZA BLA BLA : soirée d'échange avec des invités « mystère » sur l'orientation professionnelle, autour d'une pizza.

INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : Espace santé jeunes, commerce mondial, sécurité routière, alimentation, relations affectives et sexuelles, radio...

ESPACE POINT D'ACCOMPAGNEMENT ENVIE D'AGIR : accompagnement technique (*écriture du projet, recherche de moyens : budget, partenariat,...*) et financier (*aide financière possible, son critère*).

INFORMATION
JEUNESSE



Donnez de l'élan à vos projets

Point d'appui

Le secteur Adultes et Vie Sociale

Pour permettre aux adultes de se rencontrer, de faire ensemble, le secteur Adultes propose :

- > Des espaces d'accueil
- > Des ateliers thématiques
- > Animations Collectives

LE CAFÉ FAMILLES (Montfaucon-Montigné), **LE CAFÉ DES VOISINS** (St Macaire) et **L'ATELIER-ÉCHANGE** (Torfou) :
3 espaces ouverts aux adultes, en intergénération, pour discuter, partager des projets...

LA PAUSE GOURMANDE : un atelier mensuel, animé par des bénévoles pour partager convivialité et recettes.

PLACE AUX ADULTES : 2 après midi par mois pour découvrir de nouveaux savoir faire, participer à des sorties-découvertes du patrimoine local (visites d'entreprises, rencontres avec des artistes, découverte de sites...).

APRÈS MIDI PARENTS ENFANTS : des parents se retrouvent pour organiser et partager des temps de loisirs entre parents et enfants.

SORTIR MAIS PAS SEUL(E) : des propositions de sorties le week end pour partager un cinéma, un spectacle, une balade...

LES ECHANGES DE SAVOIRS : des ateliers proposés par des bénévoles sur des thèmes variés (art floral, informatique, fabrication de bijoux...).

TROCS AU PLANTES : 2 fois par an, pour échanger des graines, des plants, des légumes, des confitures...

Séniors

- > Des espaces d'accueil, d'échange en intergénération (voir page 14)
- > Des ateliers (voir page 14)
- > Un point information CLIC
- > Des projets partagés avec les associations locales

PERMANENCE D'INFORMATION : pour accueillir, informer, orienter les personnes âgées et leurs familles sur tous les services existants sur le territoire (possibilités de rendez vous à St Macaire en Mauges ou sur Montfaucon-Montigné).

DES TEMPS D'INFORMATION : le forum «bien vieillir», «les après midi information»... pour expliquer, informer, échanger sur des thèmes variés (alimentation, transmission du patrimoine, maintien à domicile...).

LA SEMAINE BLEUE : chaque année, au cours de la troisième semaine d'octobre, des animations pour les séniors ou en intergénération, proposés avec les associations locales.

LIVRET SOLIDARITÉ-SENIORS : un répertoire des actions de solidarités et de lien social, pour informer les seniors sur toutes les actions de solidarité, qui facilitent le quotidien.

LE PROJET VIDÉOS : des vidéos tournés avec des habitants de nos communes pour présenter les services de maintien à domicile et les établissements de notre territoire (à voir sur le site du centre social).

Laludo

LALUDO

« Des lieux de rencontre, de détente, de découverte, autour du jeu »



- > Du temps partagé entre adultes et enfants
- > Un espace de jeu libre
- > Des animations
- > Des ateliers pour proposer un autre mode de consommation

LALUDO : c'est un espace aménagé pour jouer sur place, pour les enfants, les adolescents ou les adultes ; avec des décors qui changent régulièrement (le zoo, les mille et une nuits, les vacances...) pour renouveler les scénarios de jeux.

1000 JEUX : laludo c'est un stock d'un peu plus de 1000 jeux pour enfants, adolescents ou adultes, que l'on peut emprunter pour jouer à la maison, en famille ou entre amis.

DES GRANDS JEUX EN BOIS : pour animer des soirées, des fêtes de familles, entre amis, ou des manifestations associatives.

L'ÉTÉ EN SAC : un emprunt de jeux pour l'été (on choisit un sac et on découvre 2 jeux).

ATELIERS : des ateliers pour fabriquer, transformer ; fabrication de jeux, de cabanes, de vêtements de poupées...

LALUDOMOBIL : laludo s'installe pour quelques jours sur les communes pendant les vacances scolaires, avec des jeux pour tous, à partager sans modération.

DIMANCHES APRÈS MIDI ET SOIRÉES JEUX : des bénévoles de laludo proposent de se retrouver l'espace d'une soirée ou d'un après midi, en famille, ou entre adultes, autour de quelques jeux (sur la période de octobre à mars).

ACCUEIL DE GROUPES : sur des temps définis avec les professionnels, laludo accueille les écoles, les accueils de loisirs, les crèches, le restaurant scolaire...

M ISSION LOCALE

« Le Relais Mission Locale propose un accueil et un accompagnement de proximité pour les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans inclus »



- > Définition du projet professionnel
- > Accès à la formation qualifiante
- > Aide à la recherche d'emploi
- > Information et orientation dans les domaines du logement, de la santé, de la mobilité...



- > Accompagnement sur rendez-vous à St Macaire en Mauges, à Montfaucon-Montigné, au Longeron.
- > Conseils techniques (*CV, lettre, entretien d'embauche, recherche d'emploi sur internet*)
PERMANENCE EMPLOI sans rendez-vous les mercredis de 9h à 12h au Centre Social Indigo.

2 Projet éducatif du Centre Social : un projet partagé par tous

Le projet éducatif ce sont les valeurs défendues par le Centre Social. Elles sont représentatives de tous les secteurs, il appartient aux équipes d'animation d'adapter en fonction de chaque public (tranche d'âge, composition des groupes...) et en fonction de la nature des actions (accueil de loisirs, camps...) un projet pédagogique spécifique.

Projet social 2017/2020

Valoriser Projets Orienter
 Enfants
 Adultes Cohésion Sociale
 Respect Sentiment d'utilité
 EMPATHIE Seniors Accompagner ESPACES D'EXPERIENCES FAMILLES
 VIVRE ENSEMBLE (CONVIVIALITÉ Jeunes
 SÈVREMOINE Rencontres
 Socio-culturelles

Selon les axes définis par le Conseil d'Administration du Centre Social, le secteur jeunesse est vigilant à répondre aux items suivants (Projet social 2017/2020) :

- Contribuer à la cohésion sociale et au « vivre ensemble »
- Animer l'émergence de projets de vie sociaux et/ou familiaux, de projets collectifs et de projets de développement social territorial.
- Soutenir / Accompagner toute personne (ou groupes) dans sa (leur) vie sociale (et/ou professionnelle).

| ? Projet Social ? | |
|--------------------------------|---|
| A quoi ça sert ? | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer en fait des diagnostics, des besoins et évaluation ligne de conduite du CS CAF - Subventions |
| Les valeurs ? | <ul style="list-style-type: none"> Dignité humaine Démocratie, Solidarité |
| La priorité éducative ? | <ul style="list-style-type: none"> "Agir ensemble" pour favoriser l'apprentissage, la prise de responsabilité de chacun, de la respect, la solidarité, afin d'éviter l'individualisme |
| Les hypothèses d'orientation ? | <ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la cohésion sociale et au "vivre ensemble" Animer l'émergence de projets de vie sociaux familiaux de projets collectifs et de projets de développement social territorial |

ARBRE A OBJECTIF – CENTRE SOCIAL INDIGO – PROJET SOCIAL 2017-2020

Objet de l'association (extrait des statuts – Article 2) :
Le Centre Social Indigo a pour objet :

- D'accueillir, de promouvoir et d'associer toute personne ou tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'Association et qui adhèrent aux présents statuts ;
- De promouvoir des activités et services à caractère social, éducatif, culturel, sportif et sanitaire, au profit de toute la population ;
- Plus particulièrement de mettre en place des actions en faveur :
 - o De l'accueil et l'éveil des petits enfants, des enfants et des jeunes,
 - o De l'accompagnement des familles dans leur fonction éducative,
 - o Des adolescents, des jeunes adultes, et des adultes dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle et dans celui de la prévention,
 - o D'élaborer et de mettre en œuvre, avec tous les partenaires potentiels, un projet d'animation locale global.

« Agir ensemble » pour favoriser l'épanouissement, la prise de responsabilité de chacun, dans le respect, la solidarité, afin d'éviter l'individualisme

Notre priorité éducative :

Hypothèses d'orientation

Contribuer à la cohésion sociale et au « vivre ensemble »

Etre attentif aux personnes souffrant d'isolement et lutter contre toutes formes d'exclusions sociales

Fédérer, accompagner et proposer des actions à toute la population en proposant des ateliers, formations, échanges de savoirs, etc.

Développer les liens et les échanges ; développer et enrichir la vie sociale en multipliant les rencontres

Mettre en œuvre des actions socio-culturelles et proposer des espaces de rencontres

Favoriser « le possible » : entendre les idées et aider à les mettre en œuvre / Mettre en valeur les initiatives des habitants, des associations

Permettre l'émergence de projets portés par les habitants au sein du Centre Social et en dehors... Centre Social Indigo = pépinière d'initiatives

Favoriser les relations humaines, les liens sociaux

Initier ou s'associer aux réflexions sociales sur le territoire de la Commune Nouvelle Savéramoine en lien avec les élus

Animer l'émergence de projets de vie sociaux et/ou familiaux, de projets collectifs et de projets de développement social territorial

Soutenir la fonction parentale et développer l'information en direction des parents

Etre attentif aux personnes en difficulté et les mettre en lien avec les partenaires (assoc°, élus, institut°)

Accompagner/ Favoriser le développement d'espace de concertation (entre associations, habitants, élus, institutions, etc.)

Mettre en œuvre des services d'utilités sociales et/ou professionnelles

Soutenir/Accompagner toute personne (ou groupes) dans sa (leur) vie sociale (et/ou professionnelle)

Axes Prioritaires

Mots clés : Accueillir ; Intégration ; Participer ; créer du lien ; Empathie = attention à autrui ; Respect ; Partage ; Etre à l'écoute ; Agir = mettre en place des actions ; Concrétiser ; Relations Humaines ; Communication ; Simplicité ; Convivialité ; Faire ensemble ; Estime de soi ; Sentiment d'utilité ; Reconnaissance mutuelle

C.A. et Commissions

Accueil Loirs Enfants

Atelier Expression Théâtrale

Espaces Jeunes

Activités de Loirs Jeunes

Espaces d'Accueil Adultes

Ateliers pour Adultes

Loirs partagés

Soutien vie associative

Mots clés : Innérence ; Susciter ; Accompagner ; Lieux de rencontre ; Espaces de concertations ; Etre attentif ; Emeindre ; Professionnalisme ; Agir en coopérant ; Faire ensemble ; Centre Social = espaces d'expériences ; Valoriser

Implication des habitants

Observatoire

Groupe de travail et commissions

Espaces jeunes

Séjours Jeunes

Accpt groupes et asso de jeunes

Espaces Accueil Adultes

Animations familles parents enfants

Ateliers adultes

Loirs partagés

Mots clés : Mettre en relation ; Orienter ; Guider ; Mise en lien ; Accompagner ; Organiser ; Favoriser les échanges ; Professionnalisme ; Information ; Transmission ; Valoriser ; Sentiment d'utilité ;

Soutien vie associative

Actions collectives familles -

Point Information

Co-développement professionnels

Accueils d'Urgences

Relais Assistants Maternels

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Accueil de Loirs Enfance

Ateliers Expression Théâtrale

Point Information Jeunesse

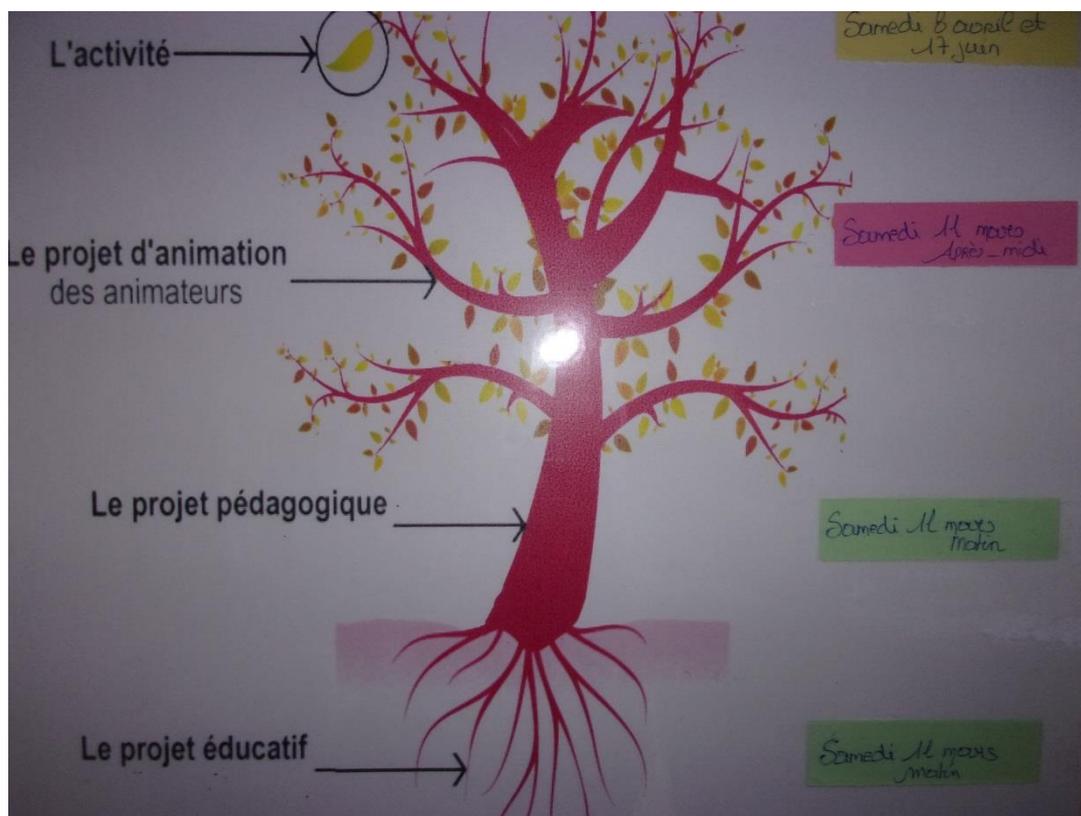
Point Accueil Ecoute Jeunes

Faire vivre des réseaux

Relais Mission Locale

Animations familles parents enfants

3 Pourquoi un projet pédagogique ?



Définition :

« Le projet pédagogique est un document spécifique aux caractéristiques de chaque accueil. Il résulte d'une préparation collective et traduit l'engagement d'une équipe d'animation dans un temps et un cadre donnés. » source DRJS de Haute Normandie

Le projet pédagogique précise les objectifs de l'accueil de loisirs et les moyens pour les atteindre.

Le projet pédagogique doit permettre de répondre à toutes les questions concrètes concernant l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes. Il indique les **choix effectués**, les **moyens humains, matériels et organisationnels** de leur mise en œuvre. Il doit être cohérent avec le projet éducatif de l'organisateur c'est-à-dire le Centre Social Indigo. Il devra nous **servir de repère** tout au long du centre, ainsi nous y ferons référence et le modifierons si besoin.

Aussi, pour que toute l'équipe puisse respecter le projet et s'y retrouver, il doit être **approuvé par tous**, sinon il sera difficile, voire impossible, de travailler ensemble.

Le projet proposé ci-dessous n'est donc qu'une proposition. Il énonce des **objectifs** (déterminer ce que l'on veut faire) et les **moyens** à mettre en place pour atteindre ces objectifs.

4 Projet Pédagogique du secteur jeunesse

L'orientation générale :

- **Proposer une action jeunesse cohérente sur le territoire permettant aux jeunes de se construire au sein de son environnement.**

Action jeunesse : coordination du Contrat Enfance Jeunesse, séjours, animation de prévention, Point Information Jeunesse, Accompagnement des associations de jeunes (loi 1901 et Juniors Associations) et des projets de jeunes, chantiers jeunes, espaces jeunes, activités de loisirs (sorties, ateliers,..), commission jeunesse.

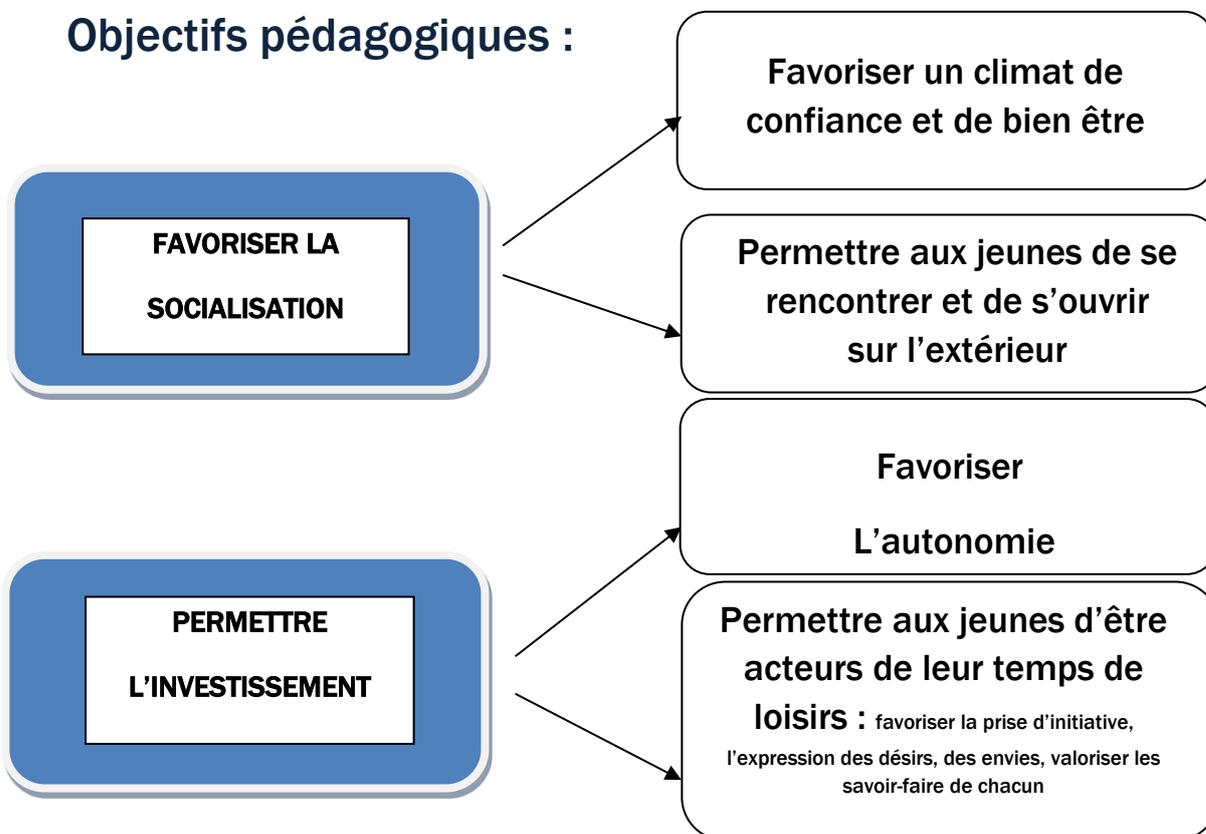
Territoire : Commune nouvelle Sèvremoine (10 communes déléguées).

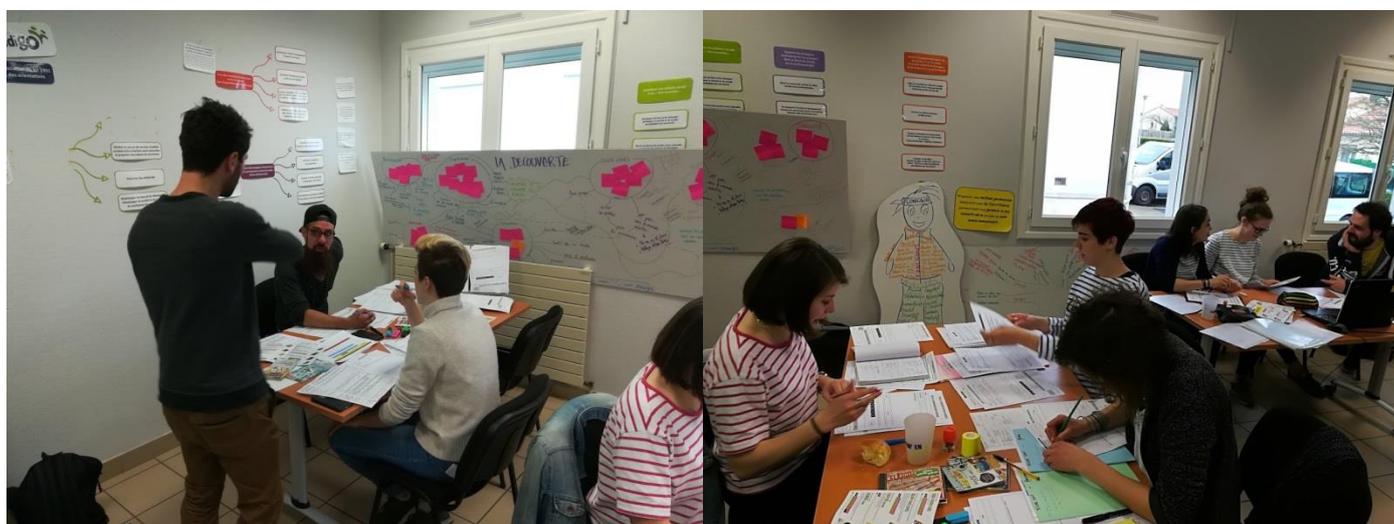
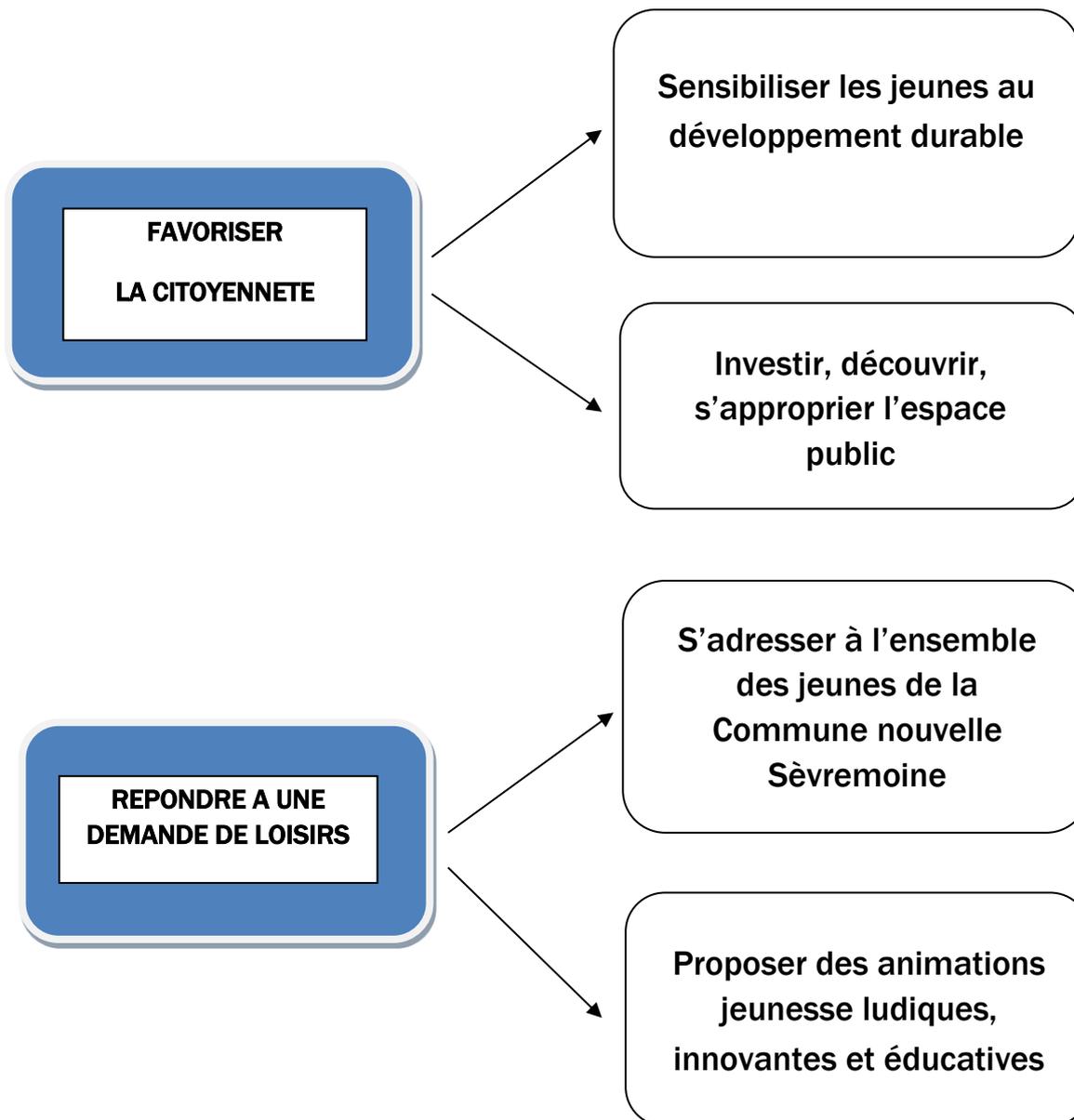
Jeunes : les jeunes de la Commune nouvelle Sèvremoine de 11 à 25 ans (plus spécifiquement les jeunes de 11 à 18 ans).

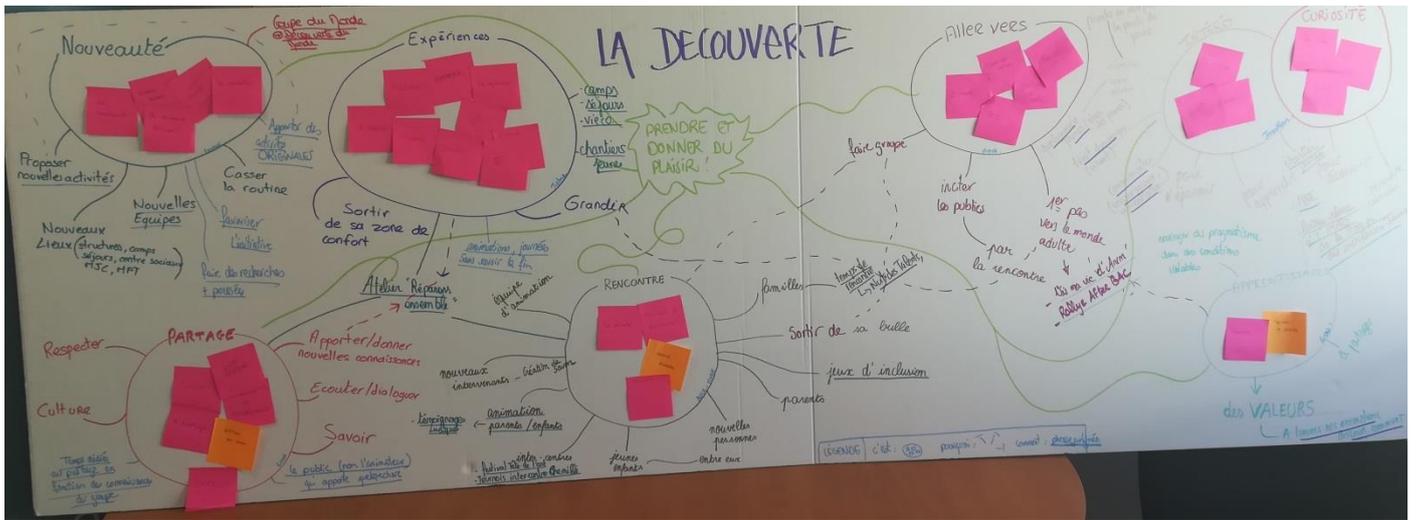
Se construire : considérer notre action comme un temps éducatif, d'épanouissement qui permet aux jeunes de se construire au même titre que l'école, la famille, les amis,...

Son environnement : géographique, social, culturel, économique.

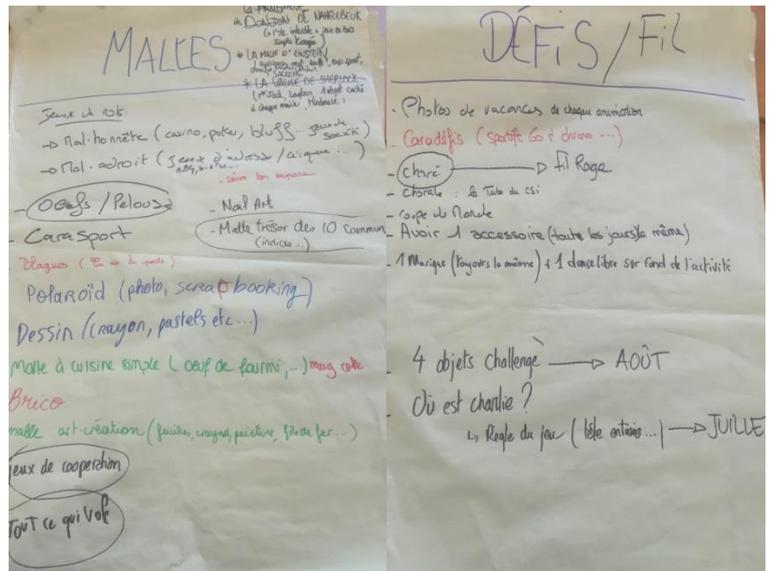
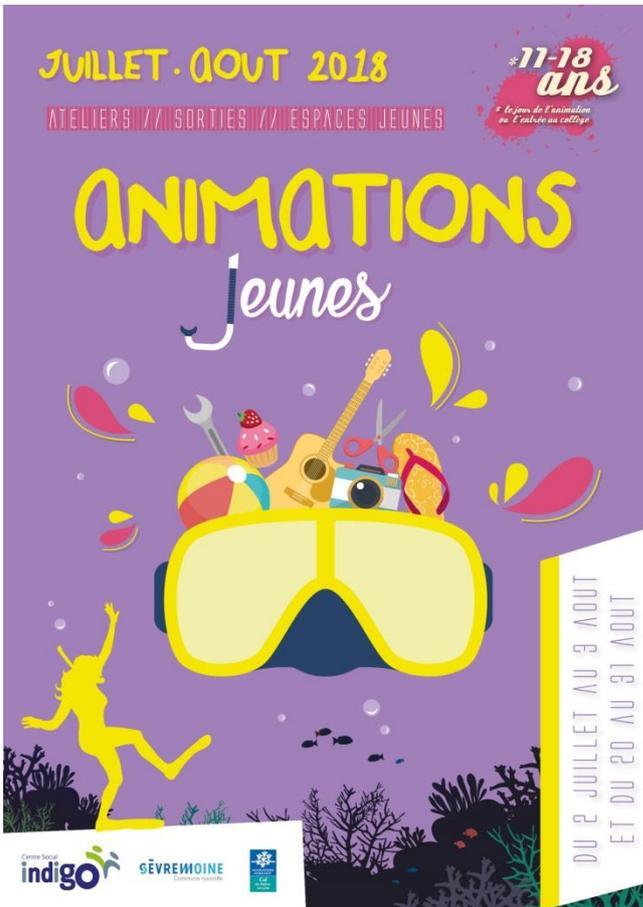
Objectifs pédagogiques :

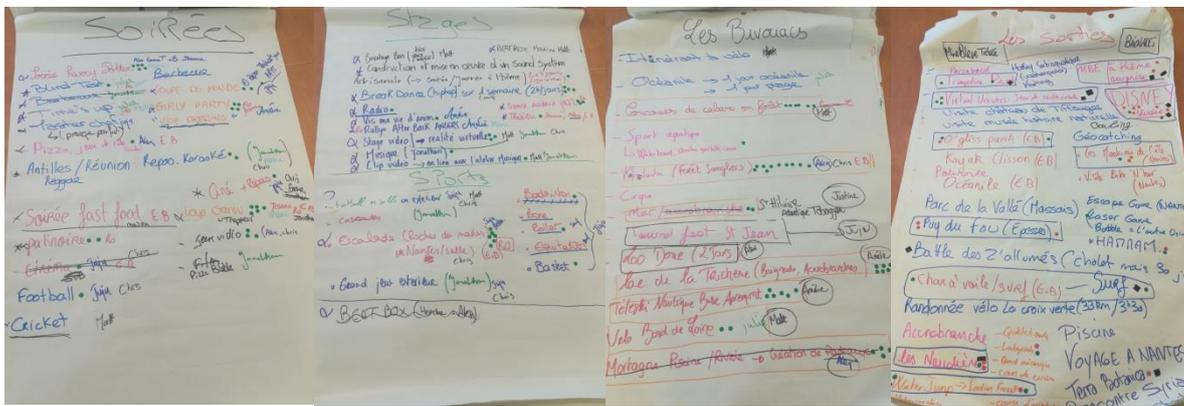






Le projet d'animation :





Descriptif du centre

- **Accueil de loisirs**
- **Nom de l'association** : Centre Social Indigo
- **Adresse** : 22 rue Jules Verne 49 450 Saint Macaire en Mauges
Tél : 02 41 49 06 49 / 06 75 15 10 91
- **Public** : Les jeunes sont âgés de 11 à 18 ans
- **L'implantation géographique** : La commune nouvelle Sèvremoine.
 ➔ les salles de sports, salles communales, les espaces jeunes, les foyers de jeunes (qui ne sont pas sous la responsabilité de l'association).
- **Dates de fonctionnement** :
 - du lundi 2 juillet au vendredi 3 août 2018
 - et du lundi 20 août au vendredi 31 août 2018
- **L'équipe pédagogique** :

-IHATTAREN HOUCINE coordinateur jeunesse directeur de l'accueil de loisirs / DEJEPS / BEESAPT (du 2 juillet au 3 août, du 27 au 31 août)

- CHOUTEAU Alex : animateur permanent / licence animation (du 2 juillet au 27 juillet, du 20 au 31 août)

- MANCEAU Justine : animatrice permanente / licence animation (du 2 juillet au 3 août, du 27 au 31 août)

- BONDU Matthieu : animateur permanent / licence animation (du 2 juillet au 27 juillet, du 20 au 31 août)

- THIBAUT Amélie : animatrice permanente / DUT / licence (du 2 juillet au 27 juillet, du 27 au 31 août)
Directrice de l'ACM du 20 au 24 août



-TERRIEN Emma : animatrice vacataire / BAFA

(du 2 juillet au 3 août, du 20 août au 31 août)

-LEBON Jonathan : animateur vacataire / BAFA

(du 9 juillet au 3 août, du 20 au 24 août 2018)

-GUINAUDEAU Marie : animatrice vacataire / BAFA

(du 3 juillet au 3 août)

- DAVID Christopher : animateur vacataire / BAFA

(du 9 juillet au 27 juillet)

- MORANDEAU Fanélie: animateur vacataire / licence animation

(du 9 juillet au 3 août, du 20août au 31 août 2018)

- LEBREC Romane : animateur vacataire / BAFA

(du 9 juillet au 3 août 2018)

-BOUGIT Julie : animatrice vacataire/ BAFA

(du 9 juillet au 20 juillet 2018)

- Boulanger Jeanne : animateur vacataire / BAFA

(du 9 juillet au 3 août 2018)

- BARRE Emma : animatrice vacataire / BAFA

(du 9 juillet au 27 juillet, 20 au 24 août)

-POUSSET Lucas : animateur stagiaire 16 au 20 juillet 2017

- FONTENEAU Simon : animateur stagiaire 11/14 ans du 30 juillet au 3 août

• Les activités dominantes et leur déroulement : (les moyens utilisés)

Les espaces jeunes :

- Accueil des jeunes dans les **espaces jeunes ou salles de sports** : lieux de rencontres, d'échanges, de projets ... Ouverts du lundi au vendredi (selon le planning de présence des animateurs) de 14h à 18h, possibilité de soirée jusqu'à 22h.

C'est un **accueil libre et gratuit**, les jeunes vont et viennent comme ils l'entendent. Il n'y a donc pas d'inscription préalable.

Les animateurs auront à exercer plusieurs fonctions propices à la construction d'une relation de confiance, cette relation étant un pré requis à toutes actions d'animations ultérieures. Parmi ces fonctions, on peut citer : l'accueil, l'écoute, l'information, la mise en relation...

Il s'agira en définitive, de :

- permettre que les jeunes se sentent accueillis, écoutés, pris en considération
- ...
- les faire s'exprimer, échanger entre eux, imaginer,
- les motiver, mobiliser autour de leurs préoccupations, souhaits, projets...

Cela nécessite une disponibilité, une proximité et une régularité, afin de construire une relation qui est la base de l'intervention de l'animateur en direction des jeunes.

Par sa présence l'animateur peut ainsi déléguer des responsabilités et favoriser la prise d'initiatives, en tenant compte des moyens de chacun.

Ces espaces permettent aux jeunes de se rencontrer entre eux et aux animateurs de rencontrer les jeunes.

Ces structures sont un moyen de socialisation du jeune, par la mise en place de repères, en accompagnant les jeunes, en déléguant des responsabilités.... La structure est alors utilisée comme un outil permettant aux jeunes de grandir, s'épanouir.

Les Activités de loisirs (sorties, ateliers, journées à thèmes, soirées) selon la demande des jeunes et la programmation des animateurs à la demi-journée ou à la journée.

Des sorties : concert, activités sportives, cinéma... et des ateliers : bricolage, sportif, culturel,... sont proposés à l'ensemble des jeunes de Sèvremoine.

Le transport lors de ces activités est effectué soit en transport en commun : **car** (60 jeunes pour 5 animateurs) soit en **minibus** du centre (16 jeunes pour 2 animateurs)

Fiche sanitaire, autorisation parentale, trousse à pharmacie, numéro de téléphone de la structure obligatoires pour toutes les activités de loisirs.

Pour les activités qui se déroulent sur la Commune Sèvremoine les fiches sanitaires restent au Centre Social pour toutes les activités hors Commune Sèvremoine fiches sanitaires obligatoires.

Une liste complète du groupe (en sortie et atelier) reste sur la structure (auprès du directeur de l'accueil ou du secrétariat).

Le tarif varie suivant le Quotient Familial des familles, mais il se rapproche le plus possible du coût réel. Les animateurs ont fait le choix de cette option, pour sensibiliser les jeunes et leur famille au coût réel des activités. En contrepartie, les animateurs proposent des chantiers de jeunes. Grâce à ces chantiers, les jeunes reçoivent un Ticket Activité Loisirs de 11.50 € (pour 3 heures travaillées), utilisable en une ou plusieurs fois (sur les activités proposées par le Centre Social Indigo).

Mini séjour (bivouac) et séjour de jeunes

Des séjours et des bivouacs sont proposés aux jeunes du territoire. Les animateurs accompagnent des groupes de jeunes dans leurs projets de départ en camps ou bivouacs (recherche du lieu, des activités, actions d'autofinancement, encadrement durant le camp...) aussi, ils proposent des séjours ou bivouacs « clef en main » c'est-à-dire préparés par les animateurs.

Chantiers de jeunes : 3 heures de chantiers pour un billet loisirs de 11,50€

Les chantiers de jeunes sont proposés :

- par les municipalités déléguées
- les associations des communes déléguées
-

Ces chantiers sont des **travaux** (peinture, débroussaillage, inventaire de la Laludo...). Ils doivent être pris comme **un temps de travail** par les jeunes et les animateurs et non comme **un temps de loisirs**. Le travail effectué (3 heures travaillées) donne une contrepartie financière de 11,50 € en tickets loisirs utilisables sur les activités ou sorties proposées par le Centre Social. Ces tickets sont **personnels** c'est-à-dire que seul le jeune qui a effectué le chantier peut l'utiliser.

Les chantiers doivent être pris au sérieux, réalisés correctement et proprement. Si un chantier ne nous paraît pas réalisable par les jeunes nous avons la possibilité de le refuser avant.

Les horaires : 9 h 15 à 12 h 15 et/ou de 14 h30 à 17 h30.

• Les temps de bilan et d'évaluation

- **Les temps de bilan et d'organisation de la journée suivante de 18h à 19h**

Tous les soirs, après l'accueil du public (fermeture des accueils à **18h**), un temps de bilan à lieu :

- Passage d'informations au directeur
- Aimants évaluation à mettre sur le tableau
- informations à lire et à mettre sur le STOP POST'IT

Temps d'organisation de la journée suivante (préparation du matériel, dernières préparation,...)

Fin de journée pour ceux qui ne travaillent pas en soirée à 19h (ni avant ni après sans demander au directeur de l'accueil)

Ce moment sert aux animateurs pour faire le bilan de la journée écoulée, savoir ce qui s'est vécu sur les différents temps d'animations, de réajuster le ou les projets en

cours, d'échanger sur le comportement des uns et des autres (jeunes et animateurs) et de préparer la journée du lendemain (contacter les jeunes si nécessaire, préparer le matériel, se réajuster sur l'animation du lendemain...).

Ce temps est court et afin de respecter l'horaire de fin de journée de 19h, il est nécessaire d'aller à l'essentiel de l'information à passer aux collègues mais donner les infos essentielles pour passer le relai aux collègues, sur des comportements de jeunes, des difficultés rencontrées, des questions ;

Un temps d'échange d'informations a lieu aussi à 13h30 avant le départ dans les espaces ou ateliers merci d'être à l'heure. La pause-café et cigarette se fait avant 13h30.

- Les temps d'évaluation : collectif et individuel

Le temps d'évaluation collectif :

Ce temps d'évaluation de l'été aura lieu le mardi 4 septembre 2018. Il est réalisé avec l'ensemble de l'équipe d'animation (permanente et vacataire).

Le but est de vérifier si les moyens mis en place ont permis d'aboutir aux objectifs fixés (le projet pédagogique). La présence de tous est nécessaire pour évaluer au mieux l'été.

Outils d'évaluation : le support écrit et le support oral

Le temps d'évaluation individuelle :

Ce temps aura lieu le mardi 4 septembre 2018.

L'objectif est de faire un point individuel avec le coordinateur (directeur de l'accueil de loisirs) du secteur sur le déroulement de l'été. Prendre conscience de son évolution, de ses réussites et ses difficultés.

- Les fiches sanitaires :

Pour les activités hors commune Sèvremoine prendre les fiches sanitaires des jeunes (obligatoire). Pour toutes les activités sur la Commune Sèvremoine les fiches sanitaires restent au CSI.

Merci de remettre les fiches sanitaires après chaque utilisation.

• Le rôle de chacun

Le directeur :

- est responsable du bon déroulement de l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes.
- a un rôle de coordination, de régulation et de formation
- anime les réunions,
- s'assure de la bonne réalisation des projets d'activités

Est garant :

- du respect des choix éducatifs,

- de la réalisation du projet pédagogique,
- de l'application de la réglementation en vigueur,
- de la sécurité (physique et morale) des animateurs et des jeunes,
- de la gestion des moyens dont dispose le centre (financiers et humains),
- de la comptabilité, ainsi que les autres tâches administratives,

Reste disponible pour tout renseignement, information , accompagnement.

Les animateurs :

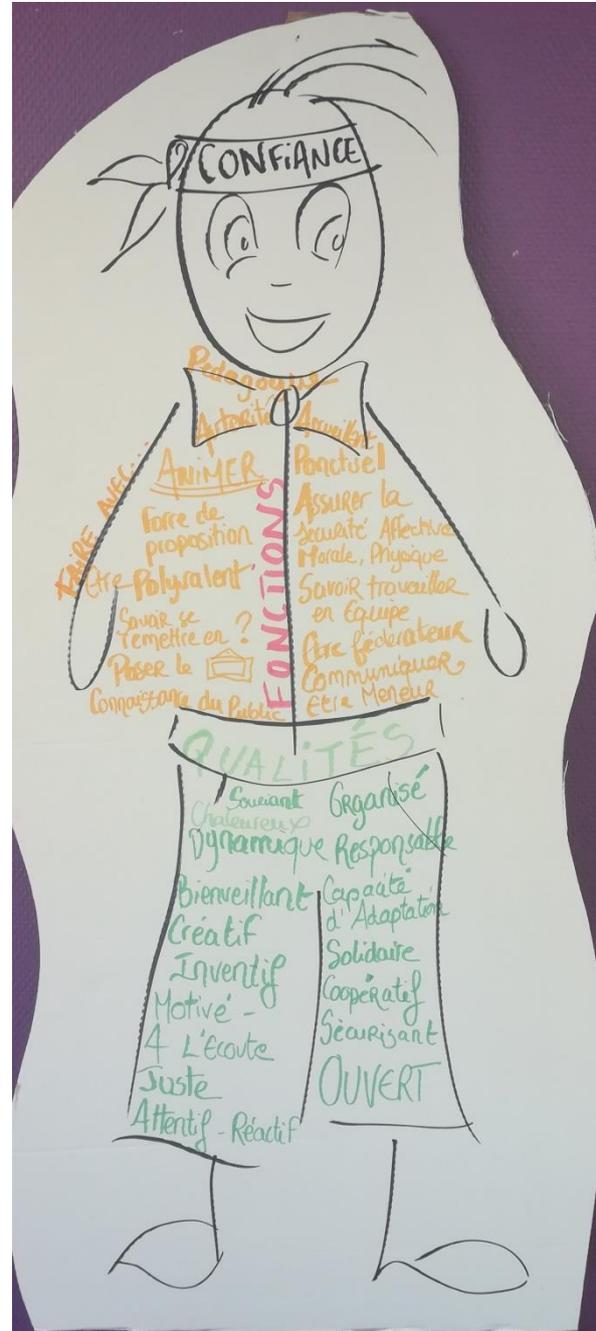
- ils doivent respecter le projet pédagogique,
- ils sont **responsables de leur animation** (préparation, déroulement, bilan, évaluation)

- ils sont responsables du matériel pédagogique, des véhicules, des lieux d'animation qu'ils utilisent.

MERCI DE RESPECTER LE MATERIEL MIS A VOTRE DISPOSITION ET DE LE RANGER CORRECTEMENT APRES CHAQUE ANIMATION

- ils assurent la **sécurité** (physique et morale) des jeunes

- ils doivent connaître la **réglementation**
- Ils connaissent leur rôle pour la journée



6 Rappel de quelques notions d'encadrement et fonctionnement de base

Nous sommes sous la réglementation des accueils de loisirs et accueils jeunes de la Direction Départementale de la Cohésion sociale, ainsi que l'organisateur qui est le Centre Social Indigo. De ce fait nous sommes régis par les lois françaises et tenus de les appliquer.

Rappel de quelques points de sécurité et de réglementation les plus importants concernant les accueils de loisirs et accueils jeunes :

Points non négociables : dans les locaux et/ou en sortie :

- Interdiction de fumer en présence des jeunes pendant les activités dans les locaux et à proximité.
- Consommation d'alcool INTERDITE pour les animateurs et les jeunes.
- **Les horaires, la ponctualité** et la disponibilité de tous pour permettre d'assurer le bon fonctionnement des activités. **Etre ponctuel pour l'ouverture des espaces à 14h** et être à l'heure au rendez-vous avec les jeunes pour les départs en sorties, ateliers, espaces jeunes...
- **Rendez-vous à 13h30** pour les animateurs qui commencent en après-midi. Un temps d'échange d'informations a lieu aussi à 13h30 avant le départ dans les espaces ou ateliers,.... **La pause-café et cigarette se fait avant 13h30.**
Fermeture des espaces à **18h.**
- Un manque de respect verbal et/ou physique envers un jeune, des parents, un collègue ou l'employeur entraînera des sanctions.

Points non négociables lors des sorties :

- les règles d'encadrement (1 animateur pour 12 jeunes) et de transport des jeunes
- 1 animateur pour 8 jeunes lors de baignade
- Trousse à pharmacie, fiches sanitaires des jeunes, numéro de téléphone (structure, secours...)
- Lors de certaines sorties (grands parcs par exemple Disney, Astérix, Ogliss... Sur chacun des lieux, et dans un cadre stricte, les jeunes pourront bénéficier d'une semi-autonomie leur permettant de répondre à leurs envies. La zone est définie par le groupe et il est impossible de sortir de cet espace. Les déplacements se feront par groupe de 3 minimums. Les animateurs seront repérables et toujours à proximité du groupe de jeunes. Les numéros de téléphones sont partagés et les animateurs seront joignables à tout moment.

En car :

Respecter les règles d'encadrement prévues lors des sorties en transport soit :

- veiller au bon comportement du chauffeur

- désignation d'un chef de convoi : responsable et référent du groupe
- Chaque animateur a la liste des jeunes sur lui
- 1 animateur présent près de chaque porte de sortie
- Comptage des jeunes au départ et après chaque arrêt
- Une liste complète du groupe en sortie reste sur la structure auprès soit du directeur soit au secrétariat

Si urgence, questions,... vous pouvez joindre LE DIRECTEUR DE L' ACCUEIL : au CENTRE SOCIAL 02 41 49 06 49 ou 06 21 32 48 54 (portable perso Houcine) merci de ne pas communiquer ce numéro.

Face à une situation comportant un risque potentiel pour le jeune, il faut toujours agir.

Si accident, incident prévenir les Urgences (18/112) puis le responsable de l'accueil.